



Monsieur le Directeur Général,

L'actualité récente avec le décès d'un de nos concitoyens dans l'Oise, et le douzième décès à déplorer chez nos voisins italiens, nous contraint aujourd'hui à vous interpeller sur le sujet du Coronavirus.

Cette propagation du virus bien qu'elle ne doive en aucun cas induire de panique, conduit les agents des finances publiques à très naturellement s'inquiéter sur les précautions prises par notre administration.

De plus, nous apprenons par nos équipes militantes locales, que certaines directions prennent des mesures d'éloignement de collègues revenant de pays où l'épidémie est importante.

Dans un premier temps nous regrettons fortement d'apprendre ces éléments par des militants ou directions locales, sans aucune communication de la direction générale auprès des organisations syndicales ni auprès des agents.

De la même manière nous regrettons le flou subsistant sur la nature des absences que vont engendrer ces mesures d'éloignement. En effet dans les mails de DRH locaux que nous avons pu lire, il est question de télétravail puis d'autorisations d'absence.

Nous vous rappelons qu'au titre de l'article L4121-1 du Code du travail, vous avez l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique des agents des finances publiques.

Nous vous demandons donc de prendre immédiatement toutes les dispositions qui s'imposent et de vous assurer de leur application effective sur l'ensemble du territoire.

Nous vous demandons que les périodes d'éloignement de 14 jours les collègues rentrant de zones à risque ou les parents dont les enfants rentrent de zone à risque soient couverts par des autorisations d'absence exceptionnelle.

Compte tenu de l'évolution rapide de cette crise, nous vous demandons également qu'une communication quotidienne soit faite par la direction générale à l'ensemble des agents ou a minima à l'ensemble de leurs représentants syndicaux.

Dans cette attente,

Veillez agréer, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

Fanny De Coster
Secrétaire générale de la CGT Finances Publiques